
Programme de Formation

Nouvel arrêté GAZ 2020 et Nouveaux points de contrôle

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Objectifs pédagogiques

Connaître les principales bases techniques et réglementaires indispensables à la réalisation d'une installation intérieure de gaz suivant les nouvelles règles de l'arrêté du 23/02/2018 (Applicable au 01/01/2020)

Maîtriser la saisie et le remplissage de nouveaux certificats de conformités

Maîtriser la fiche QUALIGAZ Zéro défaut 2020

Maîtriser les nouveaux points de contrôle 2020



Public visé

Salariés et chefs d'entreprises de plomberie et de chauffage.

Connaissances des installations gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage.



Prérequis

Connaissances des installations de gaz, d'eau chaude sanitaire et de chauffage



Description

Matinée

- Présentation des objectifs de la formation
- Présentation du nouvel arrêté
- Présentation des 5 guides thématiques
- Présentation des modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 :
- SPE : Site de Production d'Energie
- AAS : Aptitude Au Soudage (Soudage, brasage et soudo-brasage)
- AMG : Appareils et Matériels à Gaz

Après-midi

- Suite de la présentation des modifications liées à la réalisation d'une installation intérieure domestique au gaz conformément à l'arrêté du 23/02/2018 (suite) :
- IG : Installation Gaz
- EVAPDC : Evacuation des produits de combustion
- Les nouveaux certificats de conformités
- La fiche QUALIGAZ Zéro défaut
- Exercices d'applications sur cas concrets
- Correction en commun
- Bilan et synthèse de la formation





Modalités pédagogiques

Méthode active et participative



Moyens et supports pédagogiques

Apports théoriques suivis d'échanges d'expériences, d'exercices pratiques et de mises en situation



Modalités d'évaluation et de suivi

QCM en début de formation pour évaluer sur les différents thèmes

QCM en fin de formation



Sanction

Attestation de formation



Informations complémentaires

Variable non renseignée



Informations Accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter.

Référente handicap : Mme Héloïse DENIS : 06 61 01 43 43 – denish@nelleaquitaine.ifrb.fr

Taux de satisfaction 2023 : 99 % des stagiaires ont été satisfaits de nos formations et de nos formateurs

Taux de réussite 2023 : 97 % des stagiaires ont atteint les objectifs des formations